ASCEE 73
couleur passion

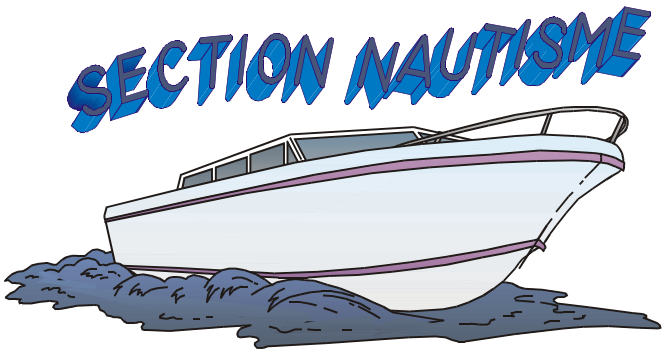

Après quelques réparations notre bateau a retrouvé les flots du lac du bourget.

Pour cette année quelques modifications importantes

Suite à la parution du décret n° 2007-1167 du 2 Aout 2007 il est maintenant nécéssaire de poséder le permis bateau option eaux intérieures pour utiliser le bateau à moteur de l'ASCEE.

Cependant les personnes qui avaient utilisé le bateau avant cette date, ont pu valider le permis, donc pour ceux-ci aucun changement ils pourront réserver bateau comme auparavant.
Pour ceux qui n'ont pas utilisé le bateau avant 2008 il sera obligatoire d'être en possession du permis pour l'utiliser

Pour réserver le bateau
S'adresser à : Guy DUPENLOUP SEPT/GEO
tél. 04-79-71-73-29

Rappel : Le Bateau est assuré par l'ASCEE en responsabilité civile et individuel accident. Il ne peut être réservé et utilisé que par le **titulaire de la carte ASCEE** et sous sa responsabilité.

Le prix de location à la journée est de 25€ + l'essence consommée.

G. DUPENLOUP